



Ministère des Affaires
Locales et de l'Environnement



USAID
DU PEUPLE AMÉRICAIN

LIVRET D'INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES

« LA PURGE »

Ce guide est concrétisé grâce au soutien généreux du peuple américain par le billet de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu est sous la responsabilité du Ministère des affaires locales et de l'Environnement (MALE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.



Tunisia Accountability, Decentralization,
and Effective Municipalities (TADAEM)

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1. SIGNALISATION ET SECURITE.....	1
2. TRAÇAGE	2
3. DÉCOUPAGE	3
4. DEMOLITION DE LA COUCHE DE ROULEMENT.....	4
5. DÉCAISSEMENT	5
6. REMPLACEMENT DES MATERIAUX DU CORPS DE LA CHAUSSEE.....	6
7. APPLICATION DE LA COUCHE D'IMPREGNATION	7
8. MISE EN OEUVRE DE LA COUCHE DE ROULEMENT.....	8

INTRODUCTION

Ce livret d'instructions est destiné à servir de référence pour mener des interventions d'entretien sur les chaussées afin de remédier aux pathologies courantes des voies municipales. Il fournit une description simple, étape par étape, des mesures à prendre à chaque étape du processus ainsi que des matériaux, de l'équipement, de la signalisation et des vêtements de protection recommandés pour les ouvriers. La technique la plus adaptée au contexte tunisien est la « Purge ».

1. SIGNALISATION ET SECURITE

Avant l'exécution de travaux et afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et du personnel travaillant sur chantier, une signalisation adéquate doit être en place : en amont, le long et en aval de la zone d'intervention.



Il est à recommander de désigner une personne pour s'assurer de l'emplacement des panneaux et de guider verbalement les usagers.



Signalisation mise en place en amont, le long et en aval de la zone d'intervention

D'autre part les ouvriers doivent porter les équipements de protection individuelle (EPI) suivants :

EPI de maintenance routière		
		
Casque		Gilet réfléchissant
		
Vêtement de travail	Chaussure sécurité	Gants de protection
		
Lunettes de protection	Casque anti-bruit	



Le chef chantier doit s'assurer que le personnel impliqué dans les travaux d'entretien et réparation porte convenablement les EPI qui lui sont destinés.

2. TRAÇAGE

Afin de faciliter l'étape de découpe de la chaussée, il est utile de procéder au repérage de la zone de découpe. Le traçage doit avoir une forme rectangulaire qui cerne la pathologie à réparer. Les extrémités du tracé devront être à une distance minimum de 20 cm de la pathologie.



Opération de traçage

3. DÉCOUPAGE

Le découpage doit se faire exclusivement de manière mécanique à l'aide d'une scie à sol. L'opérateur devra suivre le traçage déjà effectué sur l'emplacement à réparer.



On doit toujours s'assurer que la quantité d'eau dans le réservoir d'eau de la scie à sol est suffisant pour toute l'opération de découpe.



Découpe à la scie à sol

4. DEMOLITION DE LA COUCHE DE ROULEMENT

La démolition de la couche de roulement se fait au marteau piqueur qui peut fonctionner avec un groupe électrogène ou une simple prise de courant.



Débrancher le marteau piqueur tout de suite après achèvement de l'opération et le nettoyer avant son rangement dans la valise qui lui est dédiée.



Démolition de la couche de roulement au marteau piqueur

5. DÉCAISSEMENT

Le décaissement d'une surface est l'action d'extraire le matériau existant sur une profondeur à définir par le technicien. Le décaissement peut se faire à l'aide d'une tractopelle, ou une mini-chargeuse ou manuellement.



Décaissement à la tractopelle



Il est recommandé de déblayer les abords manuellement afin d'éviter de dégrader la couche de roulement extérieure à la découpe.

Les matériaux décaissés doivent être évacués vers la décharge appropriée. Ensuite on procèdera au compactage de la plateforme (assise).

6. REMPLACEMENT DES MATERIAUX DU CORPS DE LA CHAUSSEE

Selon la nature de la pathologie, on peut procéder au remplacement des matériaux du corps de la chaussée par du TV 0/20 ou TV 0/30 malaxé à l'extérieur. La mise en œuvre doit être en couches de 15 à 20 cm.

Le compactage des différentes couches s'effectue par une table vibrante ou un rouleau compacteur.



Mise en œuvre du tout-venant 0/20

7. APPLICATION DE LA COUCHE D'IMPREGNATION

La couche d'imprégnation se fait par le répandage manuel (et peut être mécanique) du liant en cut-back 0/1 selon un dosage de 1,2 à 1,3 kg/m². L'opération manuelle se fait par l'utilisation d'un arrosoir.

Un temps d'attente est nécessaire avant de passer à l'étape suivante pour permettre au liant de pénétrer dans la couche de base et assurer la liaison avec la couche de roulement.



Répandage du liant à l'aide d'un arrosoir

8. MISE EN OEUVRE DE LA COUCHE DE ROULEMENT

Le revêtement de la couche de roulement se fait selon le revêtement existant soit par :

- L'enrobé à chaud
- L'enrobé à froid
- Bicouche ou tri-couche

L'opération consiste à :

- Répandre de l'émulsion au niveau des parois de l'endroit à réparer pour permettre une adhésion du nouveau produit à la chaussée existante ;



Répandage de l'émulsion sur les parois

- Puis la mise en place de revêtement choisi.

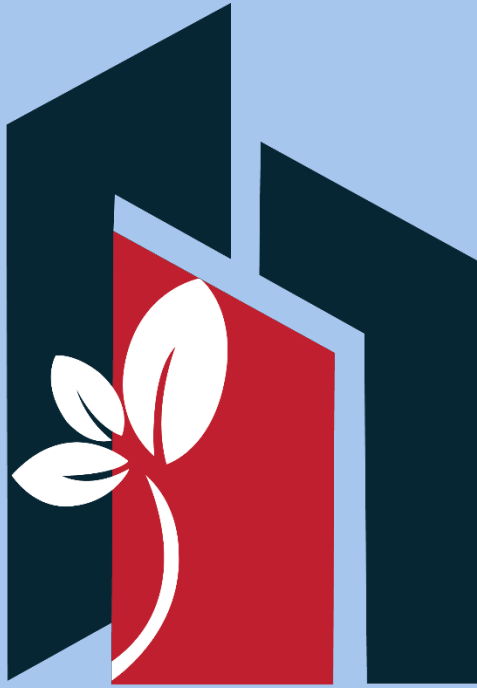


Mise en place de l'enrobé

- Ensuite le compactage de la surface réparée en commençant par les abords puis à l'intérieur de l'emplacement jusqu'à ce que la cote supérieure coïncide avec celle de la route.



Compactage de l'enrobé



Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

www.affaireslocales.gov.tn

FB: www.facebook.com/MinALEnv/

Téléphone : +216 70 243 800